

**NOUVELLE DÉCOUVERTE
D'UNE MUTATION ANCIENNE
D'*ELEPHAS ANTIQUUS* AU VIADUC DU VIAUR
(AVEYRON)**

par Gaston ASTRE.

En 1949, à une trentaine de mètres de l'Hôtel du Viaduc, sur le haut de la rive Nord du Viaur, près du hameau de Malphettes, une molaire inférieure, d'une mutation ancienne d'*Elephas antiquus*, avait été dégagée¹ dans les formations de surface (arènes argileuses épaisses de trois mètres, couvertes d'une couche de un mètre de gros galets siliceux), qui surmontent le socle cristallin (gneiss et micaschistes) dans lequel le cours du Viaur s'est encaissé d'une centaine de mètres. Document précieux pour dater l'évolution morphologique de cette contrée.

Voici qu'en 1964 une nouvelle découverte vient apporter au document unique précédent (et aux conséquences qu'on en peut tirer) une confirmation éclatante. Toujours dans le même lieu, mais à une distance un peu plus grande de l'hôtel, quelques centaines de mètres, à l'occasion de travaux de tranchées pour amener l'eau, toujours dans les mêmes terrains d'arènes et gros galets, discordants sur le socle cristallin en bordure haute de l'entaille du Viaur, une autre molaire a été trouvée. Il s'agit, cette fois, d'une molaire supérieure, toujours d'une mutation ancienne d'*Elephas antiquus*, mais à caractères encore plus archaïques que la première. J'en dois communication, le 17 octobre 1964, à M. H. Enjalbert, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, et à M. Viers, professeur à la Faculté des Lettres de Toulouse. Comme celle de 1949, elle prendra place dans une vitrine d'exposition à l'hôtel du Viaur.

Description de la molaire trouvée en 1964 (fig. 1). — Dernière molaire supérieure, M³, massive, rectiligne.

Longueur totale (perpendiculaire aux lames, suivant le schéma de Leonardi², et non pas parallèle à la table d'usure), 240 mm; largeur max. 73 mm; nombre total de lames (talons compris), 18;

1. ASTRE (G.). 1950. *Elephas antiquus* au Viaduc du Viaur (Aveyron). C. R. somm. Soc. géol. Fr., fasc. 13 (6 nov.), p. 231-232.

2. LEONARDI (P.). 1934. *Elephas* (*Palaeoloxodon*) *antiquus* Falc. di Cittanova nell' Istria. Atti Mus. civ. Storia nat. Trieste, vol. 12, p. 153-166, pl. XIII-XVI. Cf. fig. 2.

BIBLIOTHÈQUE
ASNAT



FIG. 1. — Surface masticatrice de la molaire supérieure, découverte en 1964 dans la région du Viaur. Noter la grossièreté des plis de l'émail, l'irrégularité et la forte inflexion des sinus. Gross $\times 1,3$ ou $1,4$, soit $4/3$ environ (la fotogr. a été agrandie pour mieux montrer les détails de l'émail).

quotient laminaire, 1,3; hauteur max. des lames (non usées) à partir du collet, 170 mm (type hypsélodonte).

La surface masticatrice débutait assurément sur l'arrière de la molaire précédente. De la molaire que nous examinons ici, à peine usée et qui commençait seulement à fonctionner, elle n'affecte que l'extrémité antérieure, sur une longueur de 103 mm, une largeur de 64 mm; nombre de lames en service sur cette seule partie, 7, avec indice de fréquence laminaire de 6 (par 10 cm). Le rapport de la longueur de la surface triturante et de la largeur max. ne peut être calculé, puisque cette surface portait sur deux dents, dont l'une a disparu.

Molaire pachyganale : émail en ruban épais (3 mm d'épaisseur, en moyenne), affecté de plis très grossiers, irréguliers, au nombre de 16 à 18 sur chaque face (= plaquette) de grande lame. Certains de ces plis dessinent des sinus très accentués, souvent aigus, dont quelques-uns pénètrent assez loin dans le ciment interlamellaire, tantôt vers l'avant, tantôt vers l'arrière, et arrivant même à toucher la plaquette d'émail de la lame qui fait face. Espaces cémentaires relativement larges. Longueur (d'avant en arrière) d'une lame moyennement usée, 13,5 mm; longueur (d'avant en arrière) de l'espace cémentaire contigu, 8 mm.

Rapports et différences. — A cause du degré d'écartement de ses lames, à cause de son émail épais, très grossièrement et inégalement plissé, avec grands sinus, cette molaire appartient au groupe d'*Elephas (Palaeoloxodon) antiquus* FALC., — plus particulièrement à une forme ancienne de cet *antiquus*, ce qui conduira à évoquer sa prémutation *ausonius* FORS. MAJOR.

Par rapport à *antiquus*, cette dent diffère par des détails d'archaïsme caractérisés.

a) Grossièreté plus marquée des plis d'émail. Sinus loxodontes gondolés, fort inégaux, pointés le plus souvent vers l'arrière, parfois aussi vers l'avant; sur une lame il y a même deux ébauches de sinus, l'un vers le tiers labial, l'autre vers le tiers lingual (on trouve chez de rares *antiquus* une esquisse de cette tendance³).

b) Taille plus petite, d'environ 1/3. La longueur de M³ est de 240 mm, alors que chez *antiquus* elle est de 350 et atteint même 380.

c) Hauteur un peu moindre du fût de la couronne. Dans notre molaire du Viaur, les grandes lames ne sont pas encore usées et ont

une dimension maximum de 170 mm au-dessus du collet; si on veut estimer la hauteur normale du fût quand la dent aurait été en état d'usure ordinaire, on doit bien enlever 4 à 5 cm, ce qui donne une valeur de 120 à 130 mm, — valeur qui chez l'*antiquus* dans les mêmes conditions varie de 175 à 240 mm.

Par rapport à *ausonius*, cette dent semble se rapprocher effectivement par des caractères importants.

a) Même grossièreté et même force des plis d'émail. Même disposition, ou du moins disposition très comparable des sinus loxodontes.

b) Même hauteur du fût de la couronne, en état d'usure moyenne, puisque chez *ausonius* elle varie de 75 à 160 mm.

Mais elle diffère, — à peine, pourrait-on dire — par un peu plus de puissance, c'est-à-dire, suivant les vues classiques, par un peu plus d'évolution.

a) Taille légèrement plus forte, la M3 d'*ausonius* ayant 220 mm comme maximum signalé de longueur, tandis que celle dont nous nous occupons en a 240, — ce qui est tout de même bien loin des 350 mm de moyenne chez *antiquus*.

b) Indice de fréquence laminaire un peu plus élevé : 5 ou 5,5 chez *ausonius*, 6 sur notre sujet du Viaur, 6 à 7 chez *antiquus*.

Conclusions. — Entre l'*ausonius* du Pliocène supérieur et l'*antiquus* du Pléistocène ancien, la molaire que nous étudions se situe comme intermédiaire, plutôt plus près du premier que du second.

Au niveau du Sicilien, existent des mutations, elles aussi, intermédiaires, dont Depéret⁴ a souligné l'intérêt et qui me paraissent déjà plus près du second que du premier.

Au travers de tels stades, qui sont de transition, je ne pense pas possibles des distinctions trop rigoureuses. D'abord, nombreuses se présentent les variations individuelles, à ne pas méconnaître. Ensuite ne nous laissons pas bernier par des précisions métriques dont la minutie apparente excéderait la valeur réelle, surtout dans le cas des dents non typiques.

Mutation tardive de l'*ausonius* ou prémuration de l'*antiquus*, la détermination est la même. Puisque c'est *antiquus* qui donne l'étiquette à son groupe, il est plus simple de désigner la molaire du Viaur comme appartenant à une *prémuration très ancienne d'antiquus*, à peine dégagée du stade *ausonius*. Le niveau est du

3. FORSTER COOPER (C.). 1924. On remains of extinct Proboscidea in the Museum of Geology and Zoology in the University of Cambridge. I. *Elephas antiquus*. *Proc. Cambridge Philosoph. Soc. (Biol. Sciences)*, t. 1, n° 2, p. 108-120, pl. VI-X. Cf. fig. 1-5.

PATTE (E.). 1936 Sur les Éléphants fossiles de Roumanie. *Ac. rom., mem. sect. stiintif.*, sér. III, t. 11, mem. 4. Cf. p. 5, fig. 208.

4. DEPÉRET (CH.), L. MAYET, F. ROMAN. 1923. Les Éléphants pliocènes. *Annal. Univers. Lyon*, nouv. sér., I, fasc. 42. Cf. p. 171-172.

Pliocène supérieur, — en tout cas, pas plus récent que le Pléistocène ancien.

Ce n'est pas la première fois que, dans le Midi de la France, je rencontre des molaires du cortège d'*antiquus*, mais à caractères archaïques, faisant évoquer *ausonius*, sans pour cela l'identifier absolument.

Remarque finale : la molaire découverte au Viaur en 1964 accentue encore plus l'impression d'archaïsme que nous avait laissée celle trouvée en 1949. Les attributs sont parfois moins accentués sur les molaires inférieures que sur les supérieures : celle de 1949 était une inférieure, celle de 1964 est une supérieure.
